

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 67 (1926), p. 81-93

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1926__67__81_0

© Société de statistique de Paris, 1926, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1926

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1926

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE, PAR M. JOHN-HENRI DAL PIAZ, PRÉSIDENT.
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 1926.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
DISTINCTION HONORIFIQUE.
BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE TURGOT.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M. YVES-GUYOT : « PRÉVISIONS RELATIVES AUX PAIEMENTS EN NATURE DES REPARATIONS ET DES DETTES INTERALLIÉES ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. JOHN-HENRI DAL PIAZ, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. John-Henri Dal Piaz, président.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JANVIER 1926.

M. le Président met aux voix le procès-verbal de la séance du 20 janvier 1926, inséré dans le Journal de février. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, M^{lle} BENOIT, MM. LANG et ARMINJON sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. E. GAUTHIER, ingénieur des travaux de la Ville de Paris, 26, avenue du Bel-Air à Bois-Colombes (Seine), présenté par MM. Barriol et Razous.

M. Jean DECOUDU, docteur en droit, 11, rue Blainville (V^e), présenté par MM. Barriol et H. Decoudu.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

DISTINCTION HONORIFIQUE.

M. le Président a le plaisir de faire part à la Société de l'élection de notre collègue, M. Marcel MARION, comme membre de l'Institut.

Il lui adresse, au nom de la Société, de bien chaleureuses félicitations.

BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE TURGOT.

M. le Président donne la parole à M. le docteur RICHET pour une communication d'un ordre spécial.

M. le docteur RICHET fait connaître qu'il a été approché, ainsi que divers membres du Conseil, par M. Louis MARTIN, sénateur, au sujet de la célébration du bicentenaire de la naissance de TURGOT. Il lui semble inutile de retracer longuement l'œuvre bien connue de ce grand statisticien, qui fut, pour son temps, un véritable précurseur. Le comité qui s'occupe de la célébration du bicentenaire n'a encore rien décidé. Il ne peut s'agir d'ériger une statue, puisqu'il en existe déjà une. Il y aura sans doute une grande cérémonie à la Sorbonne et, d'autre part, il est question de réunir les parties essentielles de l'œuvre de TURGOT dans un volume auquel on donnerait une grande diffusion, de façon à faire connaître le grand mérite de notre grand compatriote.

M. le docteur RICHET termine en priant la Société de laisser le soin à son Conseil de prendre toutes décisions convenables sur cette question.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération.

Il fait une mention spéciale du « Rétablissement économique et financier de la Tchécoslovaquie ».

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 de notre règlement intérieur, la Commission des fonds et archives et le Trésorier présentent leur rapport sur le bilan au 31 décembre 1925, les comptes de l'exercice écoulé et le budget de 1926. Ces rapports sont insérés dans le présent journal. M. le Président propose l'approbation des comptes et du projet de budget de 1926; il adresse ses remerciements aux membres de la Commission des fonds et archives et au Trésorier et met aux voix les conclusions de la Commission, lesquelles sont adoptées à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. YVES-GUYOT : « PRÉVISIONS RELATIVES AUX PAIEMENTS EN NATURE DES RÉPARATIONS ET DES DETTES INTERALLIÉES ».

M. le Président donne la parole à M. YVES-GUYOT pour le développement de sa communication dont le début est inséré dans le présent Journal.

M. le Président remercie M. YVES-GUYOT pour sa très intéressante communication et donne la parole à M. CADOUX pour une observation.

M. CADOUX remarque que, comme l'a dit l'auteur de la communication, le problème des dettes interalliées tourne dans un cercle vicieux, si, au fur et à mesure que les demandes de nos créanciers se font plus pressantes, nous voyons leurs frontières se fermer de plus en plus sous l'effet de tarifs protecteurs. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire comprendre dans les milieux intéressés l'antinomie existant entre ces deux ordres de faits.

M. YVES-GUYOT répond que nous avons été les premiers à nous enfermer dans un cercle vicieux analogue lorsque, réclamant de l'Allemagne des versements très élevés au titre des réparations, nous avons refusé de prendre livraison de diverses fournitures en nature qui nous étaient offertes. A ce sujet, on doit avoir plus confiance, pour mobiliser les versements en nature de l'Allemagne, dans les personnes qui ont intérêt à en tirer parti que dans l'armée de fonctionnaires annoncée dans le projet instituant un office de prestations en nature.

La séance est levée à 22 h. 30.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
J.-H. DAL PIAZ

II

Annexes au Procès-verbal de la séance du 17 février 1926.

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1925

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1925

ET LE PROJET DE BUDGET DE L'ANNÉE 1926

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

Avant de vous donner connaissance de la situation financière, vous me permettrez d'adresser un souvenir ému à mes deux prédécesseurs immédiats : Paul MATRAT et Lucien PERQUEL.

Ils m'ont initié à la comptabilité de notre Société et j'ai pu voir combien elle nécessitait de soins et de détails.

Eux qui étaient amenés de par leurs fonctions à ordonnancer ou à employer de gros capitaux, avaient, pour notre modeste fortune, des attentions toutes particulières.

Feuilletez le Journal depuis 1909, vous trouverez, à l'appui des comptes rendus annuels des recettes et des dépenses, des bilans, des projets de budgets, toutes les explications utiles.

Lisez ensuite les rapports de la Commission des fonds et archives, concluant à l'approbation des comptes présentés, notez les suggestions heureuses qu'ils renferment, que ce soit au sujet de l'évaluation du portefeuille, ou bien de l'équilibre financier, et vous constaterez que, de part et d'autre, il y a un souci commun : l'emploi raisonné du capital pendant les années heureuses et son maintien presque intégral depuis la tourmente.

Que doit faire le nouveau venu, dans ces conditions ?

Démolir l'édifice si laborieusement construit, pour faire prévaloir des idées personnelles ?

Non ! au contraire, continuer dans la voie si bien tracée.

Et c'est pour cette raison, mes chers Collègues, que le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter revêt, dans ses grandes lignes, la forme à laquelle vous aviez habitués nos chers disparus.

COMPTES DE 1925 ET BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1925

Variations de l'actif :

Notre portefeuille s'est augmenté de l'achat de 40 francs de rente française 4 % 1925 et :

de.	171.905 ^f 36 à fin 1924
passé à.	172.896 ^f 36 à fin 1925.

Les disponibilités, qui s'élevaient fin 1924 à	2.532 ^f 16
passent fin 1925 à	3.466 03
soit une augmentation de	<u>933^f 87</u>

Variations du passif :

<i>Capital des legs</i> (sans changement)	<u>56.197^f 35</u>
---	------------------------------

En 1924	56.299 ^f 46
En 1925	58.144 42
Augmentation.	<u>1.844^f 96</u>

Capital libre :

Comme recettes réelles, nous avons	24.643 57
et comme dépenses.	24.182 61
Excédent des recettes sur les dépenses.	<u>460^f 96</u>

Il faut y ajouter les recettes hors trésorerie, c'est-à-dire : le retour au capital libre des cotisations de quatre sociétaires perpétuels décédés	1.200 »
l'affectation à l'exercice 1925 des cotisations qui avaient été reçues en 1924 et mises en réserve	76 »
enfin le report des arrérages du legs Bourdin.	108 »
Augmentation.	<u>1.844^f 96</u>

Elle est due, en grande partie, aux efforts de notre Secrétaire général qui a réussi, tout en conservant au Journal son rayonnement intellectuel, à réduire les dépenses de près de 5.000 francs et compenser ainsi une diminution de ressources de 3.000 francs portant principalement sur le chapitre des subventions et celui de la participation aux dépenses de la Société.

Ce dernier chapitre aurait figuré pour mémoire, si M. Adrien PERQUEL ne nous avait versé, en mémoire de son père, une cotisation spéciale de 500 francs.

Réserve des cotisations rachetées :

En 1924	33.000 ^f »
En 1925	33.600 »
Augmentation.	<u>600^f »</u>

Nous avons, en 1924, 110 sociétaires à 300 francs 33.000 »
 4 sociétaires sont décédés. Leur réserve retourne au capital libre
 pour 1.200 »

Il nous reste 31.800^f »

auxquels il convient d'ajouter :

2 sociétaires (nouveau régime) ayant effectué leur rachat
 intégral. 900 »

Et 3 sociétaires (ancien régime) ayant terminé leur rachat . . . 900 »

ENSEMBLE 33.600^f »

Versements effectués sur cotisations en cours de rachat :

En 1924 2.740^f »

En 1925 2.750 »

Augmentation. 10^f »

Nous avons en compte au 1^{er} janvier 1925 :

les versements de 15 sociétaires ancien régime. 2.550^f »

et de 2 sociétaires nouveau régime 190 »

TOTAL 2.740^f »

Nous y ajoutons les versements de l'année de :

12 sociétaires ancien régime. 720^f }
 et de 2 sociétaires nouveau régime. 190 } 910 »

Ensemble des recettes 3.650^f »

Nous en retirons, pour transfert à la réserve des cotisations
 rachetées, les versements de 3 sociétaires ayant terminé leur

rachat à 300 francs 900 »

Il reste. 2.750^f »

Provision pour Médaille Bourdin. — La réserve constituée en 1924 a disparu
 par suite de l'attribution des revenus du legs au capital libre et le bilan cons-
 tate la mise en réserve des arrérages encaissés en 1925, soit . . . 36^f »

Intérêts des legs Coste et Mercet. — Ces postes se sont accrus des intérêts des
 titres qui les représentent :

Le mouvement est le suivant :

Intérêts legs Coste au 1^{er} janvier 1925 15.786^f 42

Encaissé en 1925 1.293 60

Situation au 31 décembre 1925 17.080^f 02

Intérêts legs Mercet au 1^{er} janvier 1925. 3.347^f 05

Encaissé en 1925 250 80

Situation au 31 décembre 1925. 3.597^f 85

Cotisations reçues pour 1925. — La somme de 76 francs qui figurait au bilan

A. — COMPTES

RECETTES

Recettes réelles :

Cotisations . . .	{ Membres titulaires 13.046 »	} 13.198 »
	{ Membres correspondants 152 »	
Journal	Abonnements et ventes au numéro	3.870,20
Intérêts non ré-	Sur les titres du portefeuille général, sur ceux des legs Bresson,	} 4.035,37
servés	Hancock et Levasseur, sur les fonds en compte courant.	
	{ Instruction publique 300 »	} 3.040 »
	{ Agriculture 1.200 »	
Subventions . . .	{ Ville de Paris 1.000 »	
	{ Conseil général de la Seine » »	} 540 »
	{ Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale	
Participation aux	dépenses de la Société	500 »
		<u>24.643,57</u>
Rachats	{ totaux . Nouv. rég. 2 sociét à 450 900 »	} 1.810 »
	{ partiels {Anc. rég. 12 — à 60 720 »	
	{ Nouv. rég. 2 — à 95 190 »	} 910 »
	{ Legs Mercet 250,80	
Intérêts réservés.	{ — Coste 1.293,60	} 1.580,40
	{ — Bourdin 36 »	
Cotisations de 1926	reçues d'avance	448,50
		<u>28.482,47</u>
TOTAL des recettes réelles		

B. BILAN AU 31

ACTIF

PORTEFEUILLE TITRES

	204	francs de rente 3 % perpétuelle	7.163	»	
	100	— 5 %	1.745	»	
	40	— 4 % 1925	991	»	
	26	obligations Indo-Chine 3 1/2 % 1899	13.039,15		
	1/4	— Ville de Paris 1898.	111,03		
	2	— — 1910	790,54		
	1	— — 1919	277	»	
Prix d'achat des	74	— Foncières 1883.	31.017,70		
titres sans affec-	4	— Communales 1892	2.014,65		
tation spéciale	30	— Est 3 %	9.381,70	116.993,76	
et Titres d'arré-	30	— P.-L.-M. fusion, anciennes			
rages de legs en		J. J. roses 3 %	12.926	»	
C/C	17	— P.-L.-M. fusion, nouvelles			
		A. O. bleues 3 %	6.836,44		
	46	— Orléans 3 % nouvelles	17.756	»	
	2	— Est Algérien 3 %	522,90		172.896,36
	25	— Indo-Chine et Yunnan 3 %	11.020,80		
	3	— Sud de la France 3 %	1.400,85		
	36	fr. de rente 3 % perpétuelle	997,60		
	25	— — — Bresson	805	»	
Prix d'achat des	33	— — — Levasseur	1.000	»	
titres en repré-	19	obligations Foncières 3 %	8.322	»	55.902,60
sentation de	7	— P.-L.-M. fusion,			
legs		nouvelles 3 %	2.989	»	
	98	— Est Algérien 3 %	41.789	»	

DISPONIBILITÉS

Caisse	En caisse	24,70
Chèques postaux.	En compte	3.441,33

DIVERS

Numéros du <i>Journal</i> en magasin (Mémoire)	»
Sociétaires en retard pour 1925 (Mémoire : 1.160 fr.).	»
TOTAL	<u>176.362,39</u>

DE 1925

DÉPENSES

Dépenses réelles :

Adminis- tration..	Secrétariat général, correspondance, frais et fournitures de bureau	2.360,25	}	5.699,23
	Trésorerie et archives	Frais de recouvrement et de bureau, droits de garde et menus frais		
	Impressions diverses, convocations, etc	1.509,28 1.829,70		
Journal..	Impression et frais d'envoi	16.478,48	}	17.213,48
	Rédaction	735 »		
Annuaire.	Impression et frais d'envoi	1.161,90		
		24.074,61		
Dépenses excep- tion - nelles .	Médaille Bourdin	108 »		
TOTAL des dépenses réelles				24.182,61
Dépenses d'ordre. — Achats de titres : 40 francs rente 4 % 1925				991 »
				25.173,61

DÉCEMBRE 1925

PASSIF

CAPITAL ET RÉSERVES

Capital des legs sui- vants	Legs Bourdin	997,60	}	56.197,35
	— Bresson	805 »		
	— Hancock	3.000 »		
	— Levasseur	1.000 »		
	— Coste	41.934,75		
	— Mercet	8.460 »		
Réserve des cotisations rachetées		(109 à 300 francs. 2 à 450 — .	32.700 » 900 »	33.600 »
Versements effectués sur cotisations en cours de rachat {		à 300 francs. à 475 — .	2.370 » 380 »	2.750 »
Provision pour médaille Bourdin				36 »
Intérêts des legs . . .	Coste	17.080,02	}	20.677,87
	Mercet	3.597,85		
Fonds sans affecta- tion spéciale com- prenant	Attribution à la Société d'une partie du legs Giffard	22.000 »	}	58.144,42
	Indemnité pour incendie des collections du <i>Journal</i> de la Société	20.580,32		
	Excédents annuels des recettes sur les dépenses	15.564,10		
Cotisations reçues pour 1926.				448,50
				171.854,14

DIVERS

Sommes à disposition { <i>Journal</i>	4.128,55	}	4.508,25
(Berger-Levrault) . { Impressions diverses	379,70		
Cotisations à percevoir des sociétaires en retard (mémoire : 1.160 francs),			
TOTAL			176.362,39

de 1924 est venue augmenter les ressources de l'exercice 1925. Le compte disparaît au bilan de 1926.

Cotisations reçues pour 1926. — Le compte précédent est remplacé par celui-ci qui prend en charge les cotisations que les sociétaires soucieux de la bonne marche financière de la Société nous ont adressées avant la clôture des opérations de 1925.

Sommes à disposition. — Au 1^{er} janvier 1925, nous devons à notre imprimeur une somme de 6.883^f 24

Les mémoires qu'il nous a fournis, tant pour le Journal que pour l'annuaire et les impressions diverses se sont élevés à 19.227 08

Nous devons au total 26.110^f 32

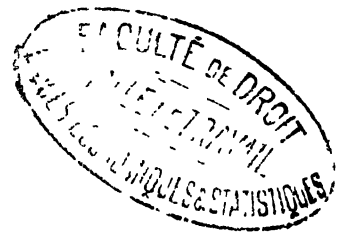
sur lesquels nous avons pu régler soit en espèces, soit par compensation avec les abonnements ou les cotisations qu'il a encaissés pour notre compte 21.602 07

Il reste à régler. 4.508^f 25

PROJET DE BUDGET POUR 1926

Il tient compte des enseignements de l'exercice précédent et, sans exagération, des diminutions de ressources et des augmentations de dépenses pouvant résulter des mesures fiscales en perspective.

Il tient compte également d'une hausse de 10 % du prix du Journal à partir du numéro d'avril 1926, hausse que notre Conseil a pensé pouvoir atténuer en partie en réduisant le tirage de 1.300 à 1.150.



BUDGET DE PRÉVISION POUR 1926

Variations prévues pour le capital libre

RECETTES

DÉPENSES

Cotisations de 1926 reçues en 1925	450 »	Administration :		
Cotisations à recevoir en 1926	14.900 »	Secrétariat général	2.500 »	} 6.000 »
Journal	3.800 »	Convocations	1.900 »	
Revenus des titres du portefeuille libre et des legs sans affectation spéciale	3.600 »	Trésorerie	1.600 »	
Subventions :		Loyer		
Ville de Paris	1.000 »	Journal :		
Ministère de l'Agriculture	1.200 »	Impressions, envois et graphiques	18.000 »	} 19.000 »
Instruction publique	300 »	Rédaction	1.000 »	
Conseil général de la Seine	500 »	Annuaire	1.300 »	
Ministère du Travail	500 »	Dépenses diverses	200 »	
Ensemble des recettes	26.250 »			
Diminution du capital libre	250 »			
	<u>26.500 »</u>			<u>26.500 »</u>

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1922 A 1925

A. — Situation financière.

	1913	1922	1923	1924	1925
Avoir au 1 ^{er} janvier.	163.226,71	170.407,53	169.027,56	165.409,82	167.554,28
Cotisations.	5.050 »	7.465 »	8.425 »	12.296 »	13.198 »
Abonnements et vente du Journal	1.527,75	2.583 »	2.638,35	3.508,45	3.870,20
Revenus des valeurs libres.	3.453,32	4.045,51	4.040,06	4.147,80	4.035,37
Subventions.	3.360 »	3.740 »	2.740 »	4.450 »	3.040 »
Participation aux dépenses de la Société.	»	»	»	2.427 »	500 »
Annuités pour rachats.	1.320 »	1.710 »	1.680 »	2.620 »	1.810 »
Revenus des legs.	2.047,68	1.645,50	1.645,50	1.597,95	1.580,40
Recettes exceptionnelles.	»	75 »	150 »	76 »	448,50
	16.758,75	21.204,01	21.258,91	31.123,20	28.482,47
Administration	179.985,46	191.611,54	190.286,47	196.533,02	196.036,75
Loyer	3.362,30	4.053,75	4.648 »	5.462,95	5.699,23
Journal	1.000 »	1.002 »	»	»	»
Annuaire.	9.191,51	15.165,13	18.993,30	22.172,24	17.213,48
Bibliothèque	276,40	1.073,50	1.031,30	1.138,55	1.161,90
Dépenses exceptionnelles	281,15	»	»	»	»
	1.135,50	1.289,60	204,05	205 »	108 »
Avoir au 31 décembre.	15.246,86	22.583,98	24.876,65	28.978,74	24.182,61
Caisses.	164.738,60	169.027,56	165.409,82	167.554,28	171.854,14
Chèques postaux	»	»	»	»	»
Portefeuille.	3.403,38	658,42	422,95	2.532,16	24,70
Divers.	161.335,22	171.749,76	171.326,56	171.905,36	3.441,33
	»	»	»	»	172.896,36
Décomposition de l'avoir					
A déduire : dettes de la Société.	164.738,60	172.408,18	171.749,51	174.437,52	176.362,99
Avoir net	164.738,60	3.380,62	6.339,69	6.883,24	4.508,25
	164.738,60	169.027,56	165.409,82	167.554,28	171.854,14

B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.

Membres d'honneur	1	2	2	2	f2
Membres titulaires { à vie	106	110	109	109	109
Membres honoraires associés	239	326	371	386	406
Membres correspondants.	70	48	49	48	47
	31	13	12	11	10
TOTAUX.	447	499	543	556	574

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU NOM

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Par M. HENRI TRUCHY

VICE-PRESIDENT

à la séance du 17 février 1926.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Votre Commission des Fonds et Archives, conformément au mandat que lui a donné le Conseil de la Société, a examiné les comptes de l'année écoulée et les prévisions budgétaires pour l'année en cours; elle a bien voulu me charger de vous présenter le rapport d'usage. C'est une tâche qui m'a été rendue facile par la clarté et la rigueur des comptes que notre Trésorier a soumis à la Commission. Je serai votre interprète en lui adressant nos remerciements. Je tiens aussi à m'associer au souvenir ému qu'il a adressé à son prédécesseur, notre cher et regretté collègue Lucien PERQUEL.

I — COMPTES ET BILAN DE L'ANNÉE 1925

Les comptes de l'exercice 1925 font ressortir une recette totale
de 28.482^r 47

Mais de cette somme, il convient de défalquer la somme de. . . 3.838 90
qui représente les recettes dont l'exercice 1925 ne peut pas dis-
poser et qui proviennent :

- a) Des rachats de cotisations opérés pendant l'année;
- b) Des intérêts réservés des legs Mercet, Coste et Bourdin;
- c) Des cotisations de 1926 reçues d'avance.

La recette disponible se trouve donc ramenée à 24.643^r 57

En face de cette recette, nous avons à inscrire une dépense de. 24.182 61

Il y a donc un excédent de recettes de 460^r 96

Mais vous observerez que ce modeste excédent n'apparaît dans nos comptes que grâce à un versement de 500 francs que M. Adrien PERQUEL a fait à la Société en mémoire de son père et qui figure au chapitre « Participation aux dépenses de la Société ».

En ce qui concerne les recettes, l'exercice 1925 est le premier qui ait profité pleinement de l'augmentation des cotisations décidée en mars 1924. La somme encaissée du chef des cotisations s'est élevée à 13.198 francs. Il faut y ajouter les cotisations reçues d'avance en 1924, soit 76 francs. L'accroissement continu du nombre des membres de la Société et l'élévation du chiffre

de la cotisation ont porté cette recette au chiffre le plus haut qu'elle ait jamais atteint. A titre de comparaison, je vous rappelle qu'en 1913, le produit des cotisations s'élevait à 5.050 francs.

En ce qui concerne les dépenses, c'est toujours la publication du Journal qui en forme la partie principale : elle nous a coûté en 1925 17.213^f 48. C'est par un effort de compression et d'économie dont tout le mérite revient à notre Secrétaire général — qui, heureusement pour la Société, consent à être un Secrétaire perpétuel et qui est si étroitement incorporé à elle qu'on ne peut plus les imaginer l'un sans l'autre — que le Journal n'a pas coûté plus cher. En 1923, il avait coûté 18.993 francs et, en 1924, 22.172 francs. C'est donc, de 1924 à 1925, une diminution de près de 5.000 francs, sans que le Journal ait rien perdu de sa vitalité et de son intérêt scientifique. En 1913, le Journal coûtait 9.191 francs, et vous savez quelle hausse ont subie depuis cette date les frais d'impression.

L'examen des recettes et des dépenses de l'exercice 1925 montre que la situation financière, après de dures épreuves, paraît avoir retrouvé son équilibre. Le bilan établi au 31 décembre 1925 confirme cette impression.

A l'actif, les disponibilités ont passé de 2.532^f 16, à fin 1924, à 3.466^f 03 fin 1925, soit une augmentation de 933^f 87. Le portefeuille des valeurs mobilières dont votre Commission a vérifié la consistance a passé de 171.905^f 36 à 172.896 36

L'augmentation provient de l'achat de 40 francs de rente 4 %, 1925.

Au passif, le capital libre s'est accru de 1.844^f 96, accroissement qui se décompose ainsi :

Excédent de recettes.	460 ^f 96
Retour au capital libre des cotisations de 4 sociétaires décédés.	1.200 »
Cotisations de 1925 reçues en 1924	76 »
Report des arrérages du legs Bourdin	108 »
TOTAL	<u>1.844^f 96</u>

II — BUDGET DE PRÉVISION POUR 1926

Le budget prévu pour 1926 atténue l'impression d'optimisme que pouvaient laisser les comptes de 1925. Il a fallu y faire état des diminutions de recettes à provenir des nouvelles mesures fiscales (diminution du revenu de notre portefeuille) et des augmentations de dépenses que rend inévitables la hausse continue des prix. C'est ainsi qu'à partir d'avril 1926 les frais d'impression du Journal subiront une hausse de 10 % en moyenne. Établi avec la plus grande prudence, le budget prévu pour 1926 s'élève à 26.250 francs en recettes et 26.500 francs en dépenses, l'équilibre étant obtenu par une diminution de 250 francs du capital libre.

III. — CONCLUSIONS

Vous voyez, mes chers Collègues, que notre situation financière, bien que sensiblement améliorée et actuellement en équilibre, n'est pas encore ce que

nous voudrions qu'elle fût. Nous ne sommes pas au large; nous bouclons, sans plus.

En outre, l'avenir proche n'est pas sans menaces. Il est probable que de nouvelles hausses de prix sont à craindre, que notre budget de dépenses enflera, quelque soin que mette le Conseil à gérer nos affaires avec la plus stricte économie. Nous sommes arrivés à la limite des compressions possibles. Vous en avez la preuve dans la comparaison des dépenses actuelles et des dépenses d'avant guerre. En 1913, notre budget des dépenses était de 15.246 francs or; en 1925, il a été de 24.182 francs papier et, pour 1926, il est prévu au chiffre de 26.500 francs papier. Vous sentez quel effort de compression cela représente.

Si nous ne sommes pas sans inquiétude en songeant à l'accroissement probable des dépenses, nous ne sommes pas non plus tout à fait rassurés du côté des recettes. Des subventions à verser par l'État, la ville de Paris et le département de la Seine sont inscrites à notre budget de 1926 pour une somme de 3.500 francs. Les finances publiques ne sont pas plus au large que les nôtres : certaines subventions ont déjà été réduites; sommes-nous sûrs qu'il n'y aura pas de réductions nouvelles? Enfin, la dépréciation du franc et la baisse des cours des titres à revenu fixe amoindrit la valeur de notre portefeuille. Par rapport au prix d'achat qui est inscrit à notre bilan, il y a au 31 décembre dernier une moins-value de 50 %. Il est vrai que notre portefeuille est composé pour la majeure partie de titres remboursables au pair, ce qui nous donne la certitude de retrouver intact, un jour, la valeur nominale des capitaux placés. Cependant, il y a là une situation de nature à préoccuper le Conseil et qui a attiré son attention.

Peut-être sera-t-il possible de faire appel à d'autres subventions que celles qui proviennent des budgets publics. Il y a de grandes sociétés privées qui ne peuvent pas rester indifférentes aux progrès de la Statistique et dont l'aide matérielle serait un témoignage de reconnaissance pour l'apport scientifique considérable que notre groupement représente. Nous tâcherons de trouver de ce côté des concours qui donneraient plus d'aisance à nos budgets.

Peut-être aussi aurons-nous à nous demander si le chiffre de notre cotisation a atteint un plafond qu'il faudrait considérer comme increvable. Des plafonds increvables, il n'y en a guère en ce moment. Notre cotisation n'a été augmentée qu'en 1924, et de moins de 50 %, ce qui est un taux modeste. Bien que ce ne soit pas une tâche agréable, je prie chacun de vous de réfléchir à l'éventualité d'une augmentation nouvelle, pour le cas où les efforts du Conseil ne réussiraient pas à nous procurer par d'autres moyens les ressources indispensables à la vitalité de la Société.

Votre Commission a approuvé les comptes de l'exercice 1925 et les prévisions budgétaires pour 1926. Elle vous propose de donner à notre Trésorier le quitus d'usage en y joignant nos remerciements affectueux. Elle vous propose aussi de donner aux héritiers de notre regretté collègue Lucien PERQUEL quitus pour sa gestion, puisqu'il a eu la charge d'une partie de l'exercice 1925.
